

LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE :

ORGANISATION, MODE DE FONCTIONNEMENT, REALISATIONS, ENJEUX DU FUTUR

Séminaire d'études BEST sur la Région de Bruxelles-Capitale, rencontre avec des dirigeants de ses services et d'organisations fournisseuses de services publics, et visites de quartiers et de projets dans la Ville

Programme

(2019-09-19)

17^{ème} rencontre du réseau BEST

Benchmark Européen des Services publics Territoriaux

Les 19 au soir, 20 et 21 septembre 2019 à Bruxelles

Séminaire d'études organisé par la Région de Bruxelles-Capitale
et le réseau BEST

Coordonné par Christian Gauffin, secrétaire de BEST

Le séminaire est organisé en plusieurs modules et visites de terrain. Les différentes thématiques abordées sont toutes traversées de la tension que connaît Bruxelles, ville internationale produisant beaucoup de richesses d'une part, et ville accueillant une importante population touchée par des difficultés socio-économiques. Quelques chiffres éloquentes (année 2018) :

- la Région de Bruxelles-Capitale, composée de dix-neuf communes, compte 1,2 millions d'habitants, soit 10,5% de la population belge ;
- elle contribue à hauteur de 17,9% au PIB belge ;
- 22,9 % de sa population a moins de 18 ans (moyenne UE28 : 18,7%) ;
- 34,8% de sa population possède une nationalité étrangère (moyenne UE28 : 7,5%) ;
- la Région compte environ 700.000 postes de travail, à quoi il faut ajouter environ 50.000 fonctionnaires internationaux ou diplomates ;
- par contre, 450.000 habitants seulement de la Région occupent un emploi. Par rapport au nombre d'emplois disponibles dans la Région, cela implique de nombreux mouvements pendulaires quotidiens de et vers la périphérie. ;
- 33,3% (en 2016) de la population bruxelloise est considérée comme étant sous le seuil de risque de pauvreté.

Par un approfondissement des politiques menées en matière de logement, de transport, d'aide sociale et de sécurité, les différents intervenants expliciteront comment cette double réalité s'impose et est prise en compte dans l'action publique.

Jeudi 19 septembre

Arrivée dans la soirée des participants au séminaire d'études du réseau BEST à Bruxelles

Enregistrement à l'hôtel Ibis Brussels Off Grand-Place, Rue du Marché aux Herbes 100, 1000 Bruxelles; Tél. (+32) 2 541 89 12

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1046-ibis-brussels-off-grand-place/index.shtml>

20h30 **Dîner** d'accueil à l'invitation de la Région de Bruxelles-Capitale, en présence du Secrétaire général de son administration, Christian LAMOULINE, et de Rochdi KHABAZI, Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

Lieu : La Table de Mus, Place de la Vieille Halle aux Blés 31, 1000 Bruxelles

Vendredi 20 septembre

Lieu: BIP (Brussels Info Point), Salle Zinneke, Maison de la Région, Place Royale, 1000 Bruxelles

08h30 **Accueil**, par Rochdi KHABAZI, Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

08h45 - **Les Institutions bruxelloises et les structures communales**
10h15

Bruxelles a la particularité d'être à la fois une des trois régions belges, dotée de compétences régaliennes et législatives étendues à l'instar des länder allemands, mais aussi une agglomération dotée de structures fournissant des services à sa population. En outre, la Région de Bruxelles est composée de dix-neuf communes disposant chacune d'une très grande autonomie.

avec Christian LAMOULINE, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles (SPRB), Philippe ROSSIGNOL, président de la Fédération des secrétaires communaux bruxellois, Secrétaire communal de Berchem-Sainte-Agathe, et Jean-François BROUWET, attaché juriste à Bruxelles Pouvoirs locaux, spécialiste des intercommunales.

10h15 - **Le contexte financier**
11h00

avec Anne WILLOCX, Directrice, Direction des Finances locales de Bruxelles Pouvoirs locaux

11h00 - **Pause**

11h15 - **La mobilité à Bruxelles**
13h00

avec Christophe VANOERBEEK, Directeur général de Bruxelles-Mobilité, et Brieuc de MEEÛS, Administrateur – directeur général de la STIB (Société des transports intercommunaux bruxellois).

Bruxelles-Mobilité est l'administration régionale en charge de concevoir la politique de mobilité, d'aménager et d'entretenir les voiries régionales et les ouvrages d'art, de réglementer et de contrôler le secteur des taxis, de mettre en œuvre les politiques de sécurité routière.

La STIB, créée en 1954 sur le mode de l'intercommunalité, est désormais un organisme public pararégional employant plus de 8000 personnes.

13h00 **Transfert** à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Lieu: Commune de Molenbeek-Saint-Jean

https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/molenbeek-st-jean?set_language=fr

13h15 - Déjeuner au Phare du Kanaal, Quai des Charbonnages 40, à 1080
14h30 Bruxelles

14h45 - **Présentation de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et visite**
16h15 **guidée de la zone du Canal en bateau**, située sur les communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht. Embarquement au Quai Béco.

Le canal qui relie Bruxelles à Anvers et à Charleroi traverse la Région bruxelloise du Nord au Sud en passant à l'Ouest du Pentagone, centre historique de la Région. Le territoire qui le borde correspond majoritairement aux anciens quartiers industriels développés au XIXème siècle. Ces quartiers ont subi au XXème une désindustrialisation fragilisant fortement leur tissu urbain (avec en conséquence un patrimoine industriel à l'abandon et de nombreuses friches), et leur tissu socio-économique. Aujourd'hui, ces quartiers centraux, très divers dans leur composition urbaine et dans leur rapport au canal, concentrent de nombreuses difficultés : une population dense, jeune et cosmopolite issue de l'immigration, un taux de chômage élevé, un faible niveau de qualification, un parc de logement vieilli, de larges besoins en équipements de santé, d'enseignement et de culture, et un manque d'espaces verts, etc. Le tissu urbain se caractérise par l'imbrication de vastes parcelles anciennement industrielles et de parcelles plus petites dédiées au logement. Ce quartier fait depuis plusieurs années l'objet d'attentions importantes, comme le « Plan Canal », et les dynamiques agitant cette ville y sont particulièrement bien visibles.

avec Tom SANDERS, directeur de la Stratégie territoriale à Perspective.brussels, accompagné des chargés de projets de la zone visitée

<http://ibsa.brussels/fichiers/publications/bru19/Molenbeek-St-Jean.pdf>
<https://canal.brussels/fr/plan-canal>

16h15 **Transfert** au Centre public d'action sociale (CPAS) de Molenbeek-Saint-Jean

16h30 - **Accueil au CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, rue Vandenpeereboom**
18h15 **14, 1080 Bruxelles**

Les centres publics d'action sociale (CPAS) sont des collectivités locales autonomes. Il en existe un par commune. Ils ont pour mission de garantir à tous des conditions de vie conformes à la dignité humaine. A cette fin, ils proposent un large éventail d'aides sociales auxquelles les citoyens défavorisés de la commune peuvent faire appel sous certaines conditions. Ces demandes d'aide sont examinées par un travailleur social, puis sont approuvées ou non par le Conseil de l'Action sociale du CPAS. L'aide du CPAS peut prendre différentes formes en fonction du CPAS concerné : aide financière : revenu d'intégration, avances, primes, interventions sur des factures d'énergie, etc. ; aide en nature : repas, vêtements, transports en commun, etc. ; aide médicale : intervention dans les frais médicaux et pharmaceutiques, aide médicale urgente, etc. ; aide socioprofessionnelle : aide dans la recherche d'une formation ou d'un emploi, boutique sociale, etc. ; aide familiale : auxiliaire familial, maison d'accueil, accueil des enfants, aide-ménagère, etc. ; assistance juridique : médiation de dette, etc. La plupart des CPAS exploitent aussi des maisons de repos pour les personnes malades qui ne peuvent plus habiter chez elles et des maisons de repos et de soins pour les personnes âgées qui ont besoin de soins et les personnes qui ont besoin d'aide au quotidien.

<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-centres-publics-daction-sociale-cpas>

avec Géraldine BASTIN, présidente du CPAS de Molenbeek (élue politique) et Didier ROZEN, secrétaire général temporaire du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean (fonctionnaire dirigeant).

18h15 - Temps libre avec possibilité de retour à l'hôtel
20h30

20h30 **Dîner** à l'invitation de la Région de Bruxelles-Capitale avec des représentants des pouvoirs publics bruxellois dont des intervenants dans le programme.

Lieu : Les petits oignons, rue de la Régence 25, 1000 Bruxelles

Samedi 21 septembre

Lieu : Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, rue du Lombard 69, 1000 Bruxelles

09h00 -
10h45

Le logement à Bruxelles

avec Nicolas BERNARD, professeur de droit à l'Université Saint-Louis, spécialiste du droit et des politiques en matière de logement, Nathalie RENNEBOOG, Directrice générale ff de la Rénovation urbaine à CityDev, l'agence régionale chargée de développer du logement moyen dans le cadre de programmes de rénovation urbaine, et un directeur d'Agence immobilière sociale (AIS) : les AIS sont des asbl reconnues, agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale. Elles ont pour mission de socialiser une partie du marché locatif bruxellois. Elles gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés et les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes

<https://logement.brussels/>

<https://be.brussels/vivre-a-bruxelles/logement>

<https://www.fedais.be/>

10H45

Pause et visite du Parlement

11h30 -
13h00

La sécurité à Bruxelles

Les communes belges disposent d'importantes compétences en matière de sécurité et de prévention. Les zones pluri-communales de police, au nombre de six en Région bruxelloise, sont responsables de la police locale, principale force de police en Belgique. La Région soutient également des dispositifs de prévention dans chaque commune. Enfin, suite à la Réforme de l'Etat de 2011, la Région bruxelloise elle-même a reçu des compétences en matière de prévention et de sécurité.

avec Jamil ARAOUD, Directeur général de Bruxelles Prévention & Sécurité, et Michaël JONNIAUX, Commissaire divisionnaire, chef de corps de la police de la zone Montgomery (communes d'Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre).

<http://bps-bpv.brussels/>

13h00

Conclusion et mot de la fin

13h15 -

Déjeuner – buffet au Parlement, à l'invitation de la Région de Bruxelles-Capitale avec des représentants des pouvoirs publics bruxellois

14h30 -
15h00

Fin du séminaire et prise de congé

Région de Bruxelles-Capitale (dans ses frontières administratives avec ses 19 communes)



Position de l'hôtel Ibis Bruxelles off Grand-Place et de la Gare Bruxelles-Central (3 minutes à pied)

